



La mutation numérique des bibliothèques européennes

SABRINA DOUULENS

L'Ors.fr

Sabrina.douulens@aeef.info

Sabrina Douulens est journaliste pour l'agence de presse AEF et son magazine en ligne l'ORS.fr (L'Officiel de la recherche et du supérieur).

Des étudiants qui travaillent en groupe, parlent fort, regardent une vidéo ou écoutent un podcast... Situation tout à fait banale à l'université? Dans les couloirs certainement. C'est nettement plus rare à la bibliothèque. En France du moins car, en Europe, nombreuses sont celles qui ambitionnent de fournir des espaces offrant plus que des connexions à internet et la simple consultation de documents.

C'est que les cursus instaurés par le processus de Bologne (LMD – licence, master, doctorat) ont changé les pratiques des étudiants, analyse Françoise Vandooren, attachée à la direction des bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles (ULB): « *Les TP et autres projets en groupe sont plus nombreux et inscrits dans les crédits à valider pour le diplôme.* »

Libérer l'espace avec la numérisation

Du coup, bon nombre de bibliothèques choisissent d'aménager des espaces d'apprentissage, ou *learning centers*, modulables et équipés en wi-fi, dédiés au travail sur des projets. C'est le cas de l'University College London (UCL, Royaume-Uni), qui a transformé pendant l'été 2008 le rez-de-chaussée de sa bibliothèque de sciences en « *learning laboratory*¹ ». Pour faciliter le travail de groupe, onze nouveaux espaces cosy, meublés de fauteuils colorés, peuvent accueillir 44 utilisateurs. Le rez-de-chaussée dispose de machines en self-service pour les emprunts de livres et la mezzanine, d'une salle d'ordinateurs. L'université a même peu-

finé son projet à la fin de l'été en ajoutant quatre nouveaux espaces pour les groupes, équipés de tableaux blancs et d'écrans LCD (Liquid Crystal Display) afin de pouvoir faire des présentations². Ce *learning laboratory* a pour vocation de servir de modèle à toutes les autres bibliothèques de l'université.

Dans le même temps, les espaces autrefois monopolisés par des montagnes de livres se libèrent avec la numérisation, facteur important de la transformation des lieux. L'ULB a mis à disposition deux personnes à mi-temps pour numériser 1 000 pages par mois et externalise la numérisation de près d'une centaine de volumes de 300 pages, le tout grâce à un budget spécifique de 33 000 euros.

Une nouvelle ère de l'échange

L'évolution des bibliothèques implique un changement dans la relation entre les bibliothécaires et les utilisateurs, qu'ils soient étudiants ou chercheurs: le mouvement suivi est celui d'une plus grande coopération. Pour la bibliothèque universitaire belge, cet échange se met en place en amont. En pleine réflexion sur sa stratégie, elle attend ainsi les résultats d'une enquête effectuée auprès des étudiants et des enseignants-chercheurs, dont l'objectif est de tester la qualité de ses services et de mieux comprendre les besoins de ses usagers, pour mieux y répondre³. C'est dans cet esprit de commu-

* Cet article est issu d'un partenariat entre le BBF et l'ORS.fr (l'Officiel de la recherche et du supérieur). L'ORS s'adresse aux cadres des universités, organismes de recherche et écoles supérieures. Il fournit en ligne un décriptage de l'actualité du secteur, des dossiers et des enquêtes, une docuthèque, une veille sur les textes réglementaires et sur les offres d'emplois. Il publiera, dans son numéro de décembre, une sélection de textes issus de ce numéro du BBF. Le sommaire du numéro en cours et l'éditorial sont accessibles librement à l'adresse: www.lors.fr/2-Le-Mag.html

1. www.ucl.ac.uk/Library/learnlab.shtml

2. www.ucl.ac.uk/library/learnlab-2.shtml

3. LibQUAL+: enquête américaine que les grandes universités belges francophones ont choisi d'utiliser, également adoptée par une dizaine de bibliothèques universitaires en France. Voir: Dominique Wolf, « LibQUAL+ en

nication qu'elle a ouvert un blog cette année pour présenter les nouveautés et le travail mené à la bibliothèque⁴. Quant aux demandes des étudiants londoniens de l'UCL, elles ne sont pas non plus tombées dans l'oreille d'un sourd : la bibliothèque ouvre désormais vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant les deux mois qui précèdent les examens.

Les bibliothèques ne rempliraient pas leur mission si elles ne consacraient pas une partie de leurs efforts à la formation à la recherche documentaire. L'ULB, pour sa part, a mis en place le projet Sherpa en 2003. « *La formation facultative n'attirait pas trop les étudiants*, explique Françoise Vandooren. *Alors nous avons monté un partenariat avec des enseignants qui leur demandent un travail de recherche, lié à leur cursus, évalué ou non. Les étudiants sont guidés par des assistants, qui ont un profil universitaire et sont spécialistes de la discipline en question.* » Résultat : près de 18 % des étudiants sont ainsi formés chaque année.

Heike Neuroth, directrice de la R&D de la bibliothèque de l'université de Göttingen (Allemagne) et responsable des sciences humaines à la bibliothèque de l'institut Max-Planck, confirme cette tendance vers plus de coopération. Selon elle, les bibliothèques entrent dans une nouvelle ère de l'échange, particulièrement avec les scientifiques. Son université a, par exemple, créé des groupes de travail interdisciplinaires, rassemblant bibliothécaires et chercheurs, afin de mieux adapter les formations aux recherches documentaires. Car il n'y a pas que les étudiants qu'il convient de sensibiliser aux nouveaux outils. « *Les chercheurs aussi doivent être éduqués* », souligne Heike Neuroth, même si elle admet qu'en sciences dures la tradition de l'utilisation des ressources en ligne est plus ancienne qu'en SHS. Un nombre croissant de données n'est disponible qu'en ligne, et il existe de nombreux outils spécifiques selon les disciplines, remarque-t-elle. Comme la plateforme

collaborative TextGrid⁵, qui permet aux chercheurs de SHS d'accéder à des contenus archivés et de les annoter⁶.

Hausse constante du coût des ressources

« *C'est notre devoir de faire en sorte que les universitaires sachent utiliser ces outils et puissent trouver toutes les ressources qui leur sont nécessaires* », insiste Heike Neuroth. Le problème, de plus en plus lourd pour les bibliothèques universitaires, est que le coût de ces ressources en ligne augmente sans cesse. « *L'acquisition des ressources (papier et en ligne) mobilise 80 % de notre budget pour la gestion de la bibliothèque (hors ressources humaines)* », explique Françoise Vandooren, qui constate une hausse de leur prix d'environ 10 % chaque année depuis trois décennies. Et blâme notamment la TVA. Réduite sur les versions papier (6 %), elle se monte à 21 % pour les périodiques électroniques. D'où un surcoût de l'électronique alors même qu'il est amené à prendre l'avantage sur le papier. Les bibliothèques optent alors

pour des offres couplées « papier et électronique ».

L'emprise des grands éditeurs

S'allier, serait-ce la solution pour faire des économies ? L'achat en consortium est courant depuis le début des années 2000. Avantage : les éditeurs font des offres intéressantes. Inconvénient : elles sont proposées sous forme de packages. À l'ULB, des contrats pluriannuels ont été signés avec neuf grands éditeurs : 84 % des titres sont achetés « packagés » chez eux. « *Les chercheurs ne comprennent pas pourquoi ils continuent de recevoir des revues dont ils ne veulent pas et pourquoi on ne commande pas certains titres de petits éditeurs. Mais nous avons fait le calcul : cela nous coûterait plus cher de quitter le consortium pour sélectionner et acheter les revues de notre choix* », déplore Françoise Vandooren, qui considère que les pratiques des grands éditeurs nuisent à la concurrence sur le marché.

Des alternatives existent pour alléger les dépenses en documentation. L'association avec le privé, par exemple. À l'université technologique de Delft (Pays-Bas), un partenariat avec des PME et de grandes sociétés, dont Philips Engineering, a « permis

France : un outil pour l'évaluation de la qualité des services en bibliothèque », *BBF*, 2008, n° 3, p. 39-47.

4. <http://blogusoperandi.blogspot.com>

5. www.textgrid.de/en/startseite.html

6. Projet financé par le ministère fédéral allemand de la recherche et coordonné par la bibliothèque de l'université de Göttingen.

à des chercheurs qui n'avaient pas les moyens de s'abonner d'accéder à l'un des deux plus grands éditeurs scientifiques, sur un contrat de douze mois». L'idée d'instaurer des «licences nationales» fait également son chemin dans les bibliothèques françaises. Lors du congrès de l'ADBU (Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation)⁷, elles ont ainsi recommandé de constituer une collection numérique scientifique sur le plan national. Un financement centralisé au niveau de l'État s'imposerait en priorité pour les achats en une fois de collections closes (rétrospectives de revues scientifiques, corpus de textes, ensembles cohérents de données, etc.). Pourquoi, ont-elles proposé, ne pas négocier également les petites collections au niveau national?

L'open access, un outil marketing

L'idéal pour les bibliothèques reste l'accès gratuit, en partageant la documentation. «Open access»: deux mots qui font du bruit dans les établissements européens, nombreux à le plébisciter⁸. C'est aussi là un moyen d'augmenter l'impact des publications. L'University College London, pionnière en Europe, en a fait une priorité pour s'affirmer dans la compétition internationale⁹. «Les équipes de recherche du monde entier pourront voir le travail de nos chercheurs: c'est un outil de marketing pour l'établissement», s'enthousiasme Paul Ayris, directeur de la bibliothèque d'UCL et vice-président de Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche). Depuis début juin, toutes les données scientifiques de l'université sont en accès libre. Et, depuis peu, il est possible d'accéder à des outils de statistiques de téléchar-

7. Le congrès 2009 a eu lieu à Reims.

Voir, dans ce numéro, le compte rendu d'Yves Desrichard, «Quelle économie de l'information scientifique et technique en France? Et pour quelle politique?», p. 85-86.

8. 266 universités et organismes de recherche ont signé à ce jour la déclaration de Berlin sur l'open access (<http://oa.mpg.de/openaccess-berlin/signatories.html>).

9. www.ucl.ac.uk/media/library/OpenAccess

Les contraintes du droit d'auteur

«Les chercheurs signent les contrats les yeux fermés, ils n'ont pas conscience du pouvoir qu'ils ont. Sans leurs articles, les revues n'existent pas», souligne Françoise Vandoooren, attachée à la direction des bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles. Ils devraient négocier les conditions de réutilisation et de communication autour de leurs publications. Le droit d'auteur: c'est l'un des principaux freins à la généralisation de l'open access.

Pour publier leurs articles dans les revues scientifiques – passage obligé pour rendre leurs travaux publics et être évalués par leurs pairs –, les chercheurs signent des contrats de cession de droits d'auteur. Ce qui rend normalement impossible la mise en ligne sur le site de l'université. Mais la pression du mouvement en faveur de l'open access et le développement des archives des établissements ont poussé les éditeurs à se montrer plus souples et à se positionner sur ce qu'ils acceptent ou pas. La base de données Sherpa/Romeo* recense la politique de 626 éditeurs en la matière (sur 20 000 dans le monde): 61 % d'entre eux autorisent au moins la publication en libre accès du texte dans son format d'origine (avant la mise en page de l'éditeur). Restent 39 % qui ne l'autorisent pas.

De plus, il y a toujours l'obstacle de la période d'embargo que l'éditeur impose, et qui varie de six à dix-huit mois. «Cette période est souvent plus longue dans les SHS, car les éditeurs estiment que les revues peuvent encore être achetées un an après», indique Françoise Vandoooren. Faute de mieux, la solution de l'ULB pour contourner ce problème est d'intégrer dès que possible les textes qui y sont soumis au site intranet de l'université (une exception dans la loi belge sur les droits d'auteur le permet). La date de fin d'embargo étant enregistrée, ils deviennent ensuite automatiquement visibles en dehors de l'université.

* www.sherpa.ac.uk/romeo.php

gements et de mise en page. «Les chercheurs semblent volontaires, ils sont déjà en train de demander s'il sera possible de mettre en ligne des images, des vidéos et autres documents», se félicite-t-il.

Le partage de ressources se développe aussi par le biais de projets européens. Souvent financés par la Commission, qui encourage ces initiatives. Dariah, Driver, Impact, European, Shaman... La liste des projets dans lesquels la bibliothèque de l'université de Göttingen est impliquée est longue. Ils lui permettent d'avoir accès à des ressources, soit par thématiques, soit par universités participantes. Pour que ce partage des données entre pays fonctionne, le rôle des bibliothèques est aussi de sensibiliser les chercheurs au dépôt de leurs publications scienti-

Les chiffres de trois bibliothèques européennes

- **University College London**: 22 000 étudiants (dont 13 000 en master et doctorat), 4 000 enseignants-chercheurs.

Bibliothèque: 250 salariés, 1,3 million de livres, 13 500 périodiques, 4 500 nouveaux ouvrages et 2 700 e-books achetés cette année, 25 000 usagers, 2 480 places, 621 postes en libre accès.

www.ucl.ac.uk

- **Université libre de Bruxelles**: 20 240 étudiants, 2 230 ETP enseignants-chercheurs.

Bibliothèque: 107 salariés ETP, 4 millions d'euros de budget 2008 hors RH (dont 3,3 millions acquisition), 1,2 million d'ouvrages et thèses, 14 000 e-books, 10 800 périodiques électroniques, 28 000 périodiques imprimés, 3 000 places, 200 postes de consultation.

www.bib.ulb.ac.be

- **Bibliothèque de l'université de Göttingen**: 24 000 étudiants, 1 860 enseignants-chercheurs.

Bibliothèque: 210 salariés, 23,2 millions d'euros de budget 2007 (dont 12 millions en RH, 8 millions en acquisition), 4 millions d'ouvrages et de périodiques, 23 300 licences de périodiques en ligne, 24 500 autres ressources électroniques, 36 000 usagers.

www.sub.uni-goettingen.de

fiques sur le site de l'université, après parution dans les revues scientifiques. Et ce n'est pas une mince affaire. Certains chercheurs sont encore réticents, d'autres ne veulent pas entendre parler de démarches informatiques.

Inciter les chercheurs à déposer leurs publications

Dans les principaux pays européens, sans aller jusqu'à l'obligation, les incitations sont fortes. Des agences de financement de la recherche, organismes de recherche et universités en ont fait un critère d'évaluation, pendant que d'autres y pensent. Une évaluation qui pourrait désormais se fonder sur les publications scientifiques disponibles en ligne sur le site

de l'université. « *C'est la théorie, précise Françoise Vandooren. En pratique, on ne sait pas comment pourront être sanctionnés les chercheurs qui n'auront pas déposé leurs textes. Mais s'ils ne sont pas contraints, ils ne le feront pas.* » Elle estime qu'avec ces mesures le dépôt institutionnel (autrement dit l'archivage numérique de l'établissement) couvrira l'ensemble des disciplines de l'université d'ici à cinq ans. L'autre moyen de convaincre les chercheurs, à l'ULB, est de présenter ce dépôt comme un service utile qui leur facilite la vie: « *Leurs données seront visibles sur Google Scholar et reportées dans des archives disciplinaires, ce qui leur permet de garder une archive à long terme de leurs documents et d'extraire facilement des données pour leur CV.* »

Au final, le travail des bibliothécaires a beaucoup évolué. « *Il ne s'agit plus de ranger les livres sur les étagères,*

s'amuse Heike Neuroth. En prenant de l'ampleur, leur rôle devient aussi de plus en plus complexe. Elle s'en réjouit mais craint que cette évolution ne soit trop rapide: « *Le monde académique change et les bibliothèques ne sont pas assez préparées.* » Car même si les formations aux métiers des bibliothèques se sont adaptées aux nouvelles techniques, la prochaine génération de super-bibliothécaires est encore à l'université. ●

Octobre 2009

À consulter: le rapport de la Commission européenne sur l'accès à l'information scientifique dans les États membres (*open access* et archives institutionnelles):

http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/scientific-info-results-crest-final-090609_en.pdf